Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 30 (1966)

Heft: -: Tables des tomes I à XXX (1925-1966) de la Revue de linguistique

romane

Vorwort: Note préliminaire

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOTE PRÉLIMINAIRE

Quand on consulte une revue aux tomes nombreux il est très difficile, voire impossible, d'y retrouver tous les articles et tous les passages dans lesquels divers auteurs ont parlé d'un mot, d'une forme ou d'un sujet quelconque. En effet la table des matières de chaque tome ne comprend que les noms des auteurs et les titres des articles. La mémoire du plus attentif des lecteurs est souvent défaillante ; quant aux jeunes chercheurs ils n'ont évidemment pas lu tous les tomes de la revue. Un index des mots, des tables détaillées sont donc nécessaires. C'est pourquoi, peu après la reprise de la publication de la Revue de Linguistique romane, dès le tome XIX, en 1955, nous nous sommes imposés de donner à la fin de chaque tome, à l'imitation d'autres revues, un index des mots groupés par langue et la liste des cartes linguistiques. C'est M^{11e} Durdilly qui a été chargée de ce travail. Je faisais en même temps le projet de composer, pour tous les tomes déjà parus, un index des mots, une table des auteurs et une autre des matières. Le travail de mise en fiches a pu commencer en 1964, grâce à l'aide du Centre National de la Recherche Scientifique. Je présente aujourd'hui la table des mots contenus dans les tomes I à XXX. J'espère pouvoir donner bientôt la table des auteurs et celle des matières.

Cette table des mots a été conçue à l'imitation de la *Table des mots des tomes XXXI à LX* de la *Romania*, publiée par Mario Roques en 1947. Elle réunit les mots dans une liste alphabétique unique, chacun d'eux étant suivi d'un sigle qui indique la langue ou le dialecte auquel il appartient. La composition de cette liste a été facilitée à partir du tome XIX par les index établis chaque année : il a suffi de mettre en fiches ces index, ainsi que ceux qui figurent à la fin de certains articles. Quant aux dix-huit premiers tomes, il a été nécessaire de noter soigneusement dans chaque article les mots à répertorier.

Cette table ne contient pas tous les mots romans ou non romans qui sont cités dans les articles de ces trente tomes. Le nombre en est considérable et, si nous avions voulu les consigner tous, la liste aurait eu une dimension inusitée. Et surtout le lecteur aurait été trop souvent déçu : toutes les fois qu'un auteur cite un mot sans apporter à son sujet une explication historique, étymologique, sémantique... Un exemple fera comprendre la façon dont nous avons procédé. Dans son article « La valeur documentaire de

l'Atlas linguistique de l'Italie » (t. IV, 251 et ss), J. Jud compare les résultats des enquêtes de l'AIS avec ceux d'autres enquêtes faites dans les mêmes localités. Il donne des listes de mots, dans le seul but de montrer la bonne correspondance des différentes enquêtes. Ces mots ne présentent aujourd'hui aucun intérêt linguistique; nous les avons négligés. Dans une seconde partie J. Jud examine de plus près la valeur des documents de l'AIS en analysant les noms de la faux, du regain, de l'étincelle, du lézard vert, etc.; nous avons recueilli précieusement ces mots-là.

Nous avons négligé certaines listes de mots qui figurent sans explication dans les bibliographies par domaines publiées dans les premiers tomes, par exemple la liste des mots catalans en aragonais, celle des mots de Murcie en catalan dans la bibliographie d'A. Griera (t. V, 194 et ss).

Nous avons négligé encore les variantes phonétiques, les diverses formes grammaticales d'un mot, sauf quand elles présentent un particulier intérêt. C'est ainsi que dans l'article d'O. Bloch sur « L'assibilation de l'R » (t. III, 92-156) nous n'avons recueilli que les mots présentant un intérêt lexicologique ou un exceptionnel intérêt phonétique.

Nous n'avons pas relevé toutes les variantes dialectales : dans l'article d'O. Keller « Die Mundarten des Sottoceneri » (t. XIII, 122-136), les variantes tessinoises ont été souvent négligées au profit des formes italiennes.

Il n'est pas possible d'expliquer en détail tous nos choix. Les exemples que je viens de donner montrent, du moins je l'espère, que nous avons eu pour règle de consigner dans cette table les mots au sujet desquels les auteurs ont apporté une attestation ou une explication utiles au chercheur, et de négliger les autres.

La composition d'une telle table est un travail long, minutieux et souvent fastidieux. Je tiens à remercier ceux qui ont travaillé avec moi, spécialement M. J. Pitiot qui a dactylographié les fiches et qui a établi un premier classement alphabétique, M^{11e} P. Durdilly, dont j'ai utilisé les index annuels et qui m'a aidé à relire les fiches et à faire le classement définitif.

REMARQUES POUR L'UTILISATION DE LA TABLE.

A) Les mots.

- 1º Les mots sont imprimés en caractères italiques.
- 2º Ils sont classés dans l'ordre alphabétique des graphies adoptées par les auteurs qui les ont cités. On peut donc avoir à chercher un même vocable à des places diverses en tenant compte des différentes graphies.
- 3º Les mots de forme semblable peuvent être réunis sur une même ligne, sans que ce groupement comporte une présomption de rapport étymologique ou sémantique. Cependant nous nous sommes efforcés de distinguer, en les

mettant dans des lignes différentes : le mot de la langue mère (latin), les mots des langues filles (français, italien, espagnol...), même quand ils ont des formes absolument identiques, les mots homophones de sens différents...

- 4º L'emploi de l'astérisque pour les formes hypothétiques correspond à celui qu'en ont fait les auteurs. Cependant lorsqu'un mot latin a été cité une première fois avec astérisque et qu'il se trouve ensuite sans astérisque (ou vice versa), nous n'avons pas cru nécessaire de toujours distinguer cette seconde forme de la première.
- 5º Des auteurs avaient pris soin de placer à la fin de leur article un index des mots étudiés et de leurs étymons; ce sont ces index que nous avons versés dans cette table. Certains de ces index renferment non pas les mots romans étudiés dans l'article mais les étymons de ces mots; c'est le cas pour l'article de A. Duraffour, t. VIII, p. 267-280, et pour celui de O. Keller, t. XIII, p. 357-359. On ne s'étonnera pas de trouver à la page indiquée par ces auteurs, non pas l'étymon de l'index mais bien le mot roman qui en provient.

B) Abréviations indiquant la patrie des formes enregistrées.

6º L'abréviation indiquant la patrie d'une forme enregistrée est donnée à la suite de cette forme. Elle est imprimée en caractères romains.

7º Ces abréviations ne distinguent pas, sauf rares exceptions, les divers états chronologiques des langues. Par exemple, l'abréviation fr. indique aussi bien un mot d'ancien français qu'un mot de français moderne, l'abréviation prov. indique un mot de la langue des troubadours aussi bien qu'un mot de la langue de Mistral.

8º Il n'a pas été toujours possible de distinguer tous les dialectes d'une même langue. C'est ainsi que fr. a pu servir à désigner un mot d'un dialecte d'oïl, et prov. un mot d'un quelconque patois d'oc, it. un mot d'une province quelconque d'Italie.

9º Certaines abréviations ont une valeur indicative et ne sont pas à prendre toujours en toute rigueur. Par exemple, cal. (= calabrais) a pu servir à désigner des mots communs à la Calabre et aux régions voisines du sud de l'Italie.

10º La liste des abréviations a été établie en tenant compte de toutes celles qui ont été utilisées dans la *Table des mots* de la *Romania* de M. Roques (Paris, 1947) et en y ajoutant un certain nombre d'abréviations nouvelles.

C) Les références.

II o Les références renvoient aux tomes (en chiffres romains) et aux pages (en chiffres arabes). N I = note I.

12º Quand un mot figure dans plusieurs passages d'un même article, tous les passages ne sont pas indiqués, mais seulement un ou quelques-uns. Il convient de parcourir l'article et d'utiliser l'index fait par l'auteur de l'article, s'il y en a un; voir par exemple l'index de l'article de A. Duraffour, dans le tome VIII, p. 267-280.

Ordre alphabétique suivi dans le classement des mots.

Voici les règles que nous nous sommes données pour classer les mots écrits en caractères phonétiques.

- La voyelle nasalisée est classée à la place alphabétique de la voyelle orale correspondante suivie de n (ou de m) : \tilde{a} est classé à an.
- La consonne palatalisée est classée à la place alphabétique de la consonne non palatalisée suivie de y; l est classé à ly.
 - Les cacuminales d et t ne sont pas distinguées des d et des t ordinaires.
- Les consonnes fricatives interdentales sont classées après les consonnes fricatives non interdentales : s est classé après s.

Cas particuliers:

Nous avons donc suivi la liste alphabétique que voici :

```
o\left(\alpha,\ \ddot{o}=\alpha\ ;\ \tilde{o}=on\ ;\ u=ou\right)
a \ (\tilde{a} = an)
                                                             Þ
c \ (c, c'; \epsilon, c, s = ch)
                                                             q
d (d; d = dy)
                                                             s (ş)
e \ (a; \tilde{e} = en)
                                                             s(\theta, b)
                                                             t (t; t = ts)
                                                             u (\tilde{u} = un)
g(g;g=gy)
i \ (\tilde{\imath} = in)
                                                             w (ü)
j(z)
                                                             x(\chi)
k (k = ky)
                                                             y
l (l = ly)
                                                             ξ (δ)
n (n \text{ et } \tilde{n} = ny)
```